

Séssion, budgétaire du 27 janvier 1952.

Le vingt sept janvier mil neuf cent cinquante deux à dix heures quarante cinq minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Combrès s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Louis Allary, Maire.

Présents : M^{rs} Allary, Phéippeau. Campret. Ferret. Faure. Chaumier. Viollet. Tralhoux. Mazère. Bazile. Martin.

Augmentation du salaire de la secrétaire de mairie

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'augmenter le salaire de la secrétaire de mairie. Le salaire passe de 50.888 francs par an à 50.000 francs par an à partir du 1^{er} janvier 1952.

Augmentation du salaire du gérant de la cabine téléphonique et du gardiennage de l'église.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter le salaire annuel du gérant de la cabine téléphonique de 15.000 francs à 20.000 francs à partir du 1^{er} janvier 1952, et le gardiennage de l'église de 1.500 francs à deux mille francs par an à partir du 1^{er} janvier 1952.

Augmentation du salaire du tambour afficheur apparié.
Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de porter le salaire annuel du tambour afficheur de 2.500 francs à 3000 francs à partir du 1^{er} janvier 1952.

Réparation du trieur.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de bien vouloir entretenir Monsieur Larnien forgeron à Rommeac au sujet des réparations à effectuer au trieur.

Fait et délibéré les jour mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

~~Allary~~ Phéippeau Campret
 Chaumier Ferret Faure Tralhoux
 Viollet Mazère Bazile Martin